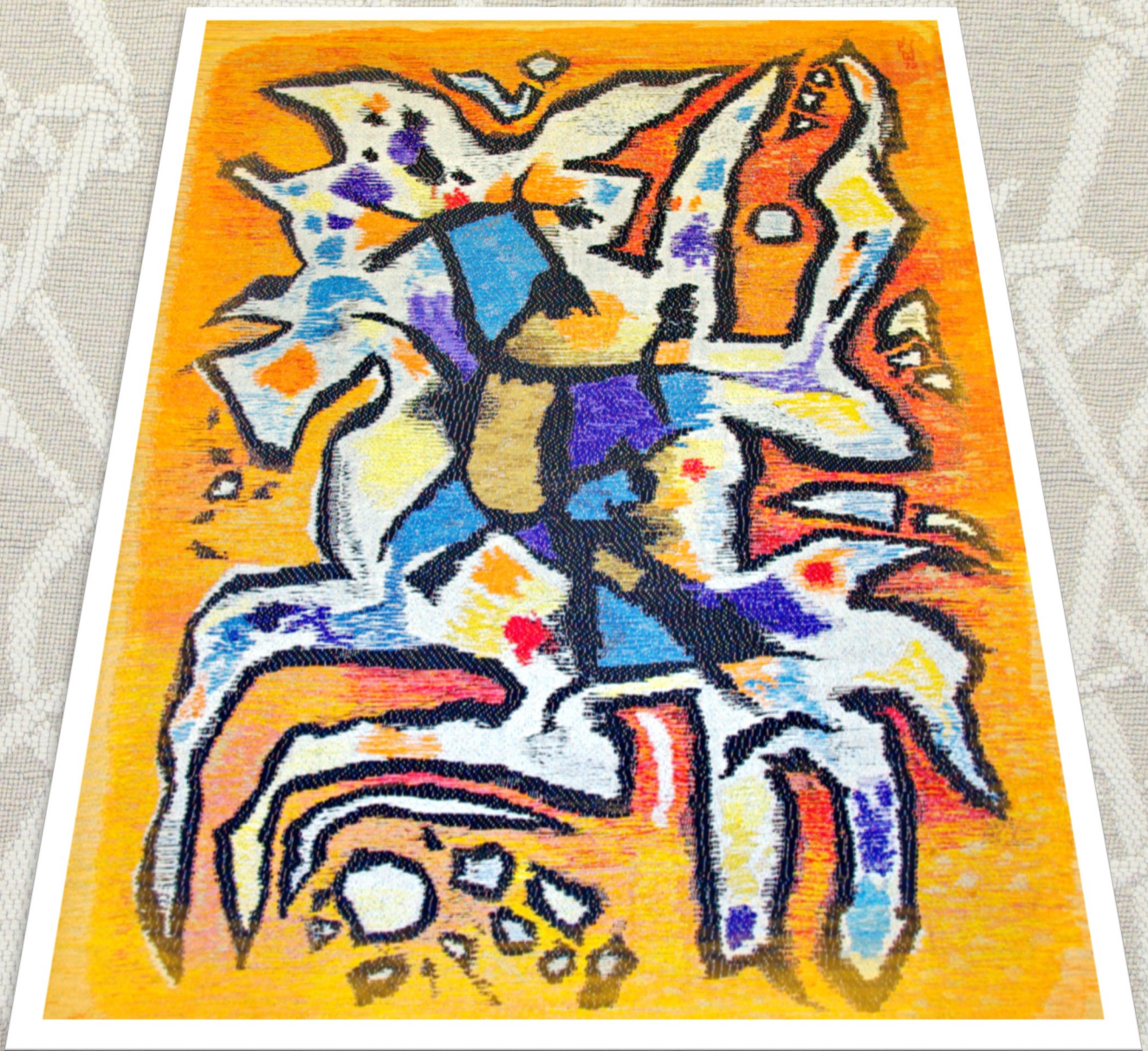


CHAUDON

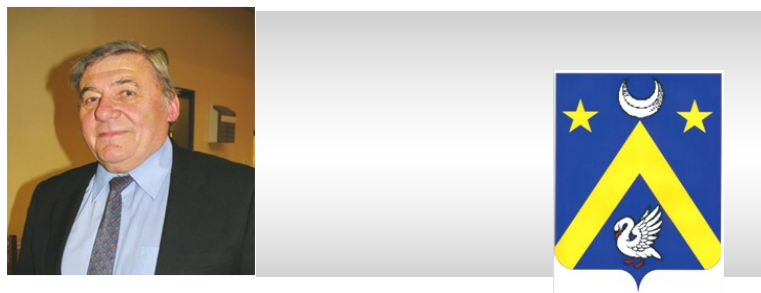


Patrimoine chaudonnais
des histoires pour faire tapisserie



Les tapisseries " Plasse - Le Caisne "

BRUB



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Tout d'abord meilleurs vœux aux 1680 Chaudonnaises et Chaudonnais, recensés en 2013.

2015 - Comme travaux, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, l'installation de l'éclairage public sur la rue des Gravieres et les ruelles adjacentes soit plus de 600 m plus esthétique et plus économique, la réfection totale de la toiture de la Mairie et le stationnement rue St Médard haut et bas.

2016 – Fin de ces trois chantiers et l'étude d'une aire de stationnement près des écoles.

Nous avons prévu la réfection de la voirie des Champs Coquilles mais le SIEA doit entreprendre d'importants travaux d'étanchéité. Un gravillonnage d'urgence sera effectué aux endroits les plus endommagés.

L'année dernière, je rappelais que nous devons être prudents en dépenses d'investissement, je vous tiendrai le même discours. Certes, nous avons une marge d'autofinancement satisfaisante, une dette qui demeure mais qui est toujours importante. Nous sommes, semble-t-il, dans les communes dont la dotation devrait légèrement augmenter mais pour l'instant, nous ne travaillons pas sur des prévisions. Et puis, nous avons des dépenses qui ne peuvent mathématiquement pas diminuer, charges intercommunales, entretien des bâtiments, de la voirie où le report ne peut qu'accentuer la dégradation.

Mais les syndicats intercommunaux ont eux aussi des obligations et doivent présenter des prestations « correctes » aux usagers surtout lorsqu'elles s'adressent aux enfants. Et, il faut bien penser à augmenter les participations, ne serait-ce que de quelques points.

Les services ont eux aussi besoin de matériel. A retarder, le remplacement ne peut être une politique raisonnable.

Un autre point important, après une période faste, le CPI de Chaudon ne compte plus que 4 sapeurs dont deux « doubléments » avec le Centre de Secours, d'où des difficultés d'intervention qui se sont répétées. Mettre fin à une partie de la vie communale (160 années d'existence du CPI) ne peut être décidé de gaité de cœur.

Une bonne nouvelle pour 2016. Nous ne devrions pas connaître d'augmentation d'impôts communaux pour la 6^e année consécutive.

Pour conclure, je voudrai remercier tous ceux qui professionnellement ou bénévolement travaillent pour le mieux-vivre des jeunes, de la population en générale, les enseignants, le personnel du SIRP, le personnel du Centre de Loisirs, les différentes associations comme le Comité des fêtes, les Comités d'entraide, la société de tir, les pompiers dont on reparlera en d'autres occasions.

Bonne année 2016 à Tous, je vous souhaite de vous apercevoir que le verre est à moitié plein.
Positivons !

J.J Guet

S.I.E.A : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement
C.P.I : Centre de Première Intervention (pompiers)
S.I.R.P : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique



Directeur de publication: Jean-Jacques GUET

Création mise en page: Dominique MAILLARD -
Antoine JEANDEY

Crédit photos: Dominique MAILLARD - Nicole CHALLES -
Antoine JEANDEY - Sofie PICARD - Johanne RETAILLAUD

Mairie de CHAUDON: 5, grande rue Tél: 02 37 82 30 51
Site internet: <http://www.chaudon.com>
Email: mairiechaudon@wanadoo.fr

Impression: L'imprimerie ZI du Quai, Rue du grenier à sel
28210 NOGENT LE ROI Tél: 02 37 51 10 47

Parution 2016: 800 exemplaires

Le Budget

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

011 Charges à caractère général	185.000 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	226.000 €
65 Autres charges de gestion courante	328.000 €
66 Charges financières	85.848 €
022 Dépenses imprévues	15.000 €
023 Virement à la Section d'Investissement	384.594 €
67 Charges exceptionnelles	1.000 €

1.225.442 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les principales dépenses de Fonctionnement

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

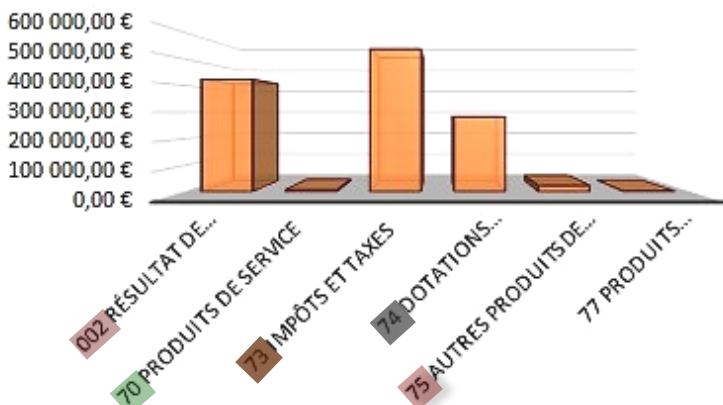
655402 :	
Syndicat de Regroupement Pédagogique :	181.200,00 €
6553 :	
Service Départemental Incendie :	52.000 €
6573 :	
Subventions Associations diverses :	15.000 €

Recettes de Fonctionnement

002 Résultat de fonctionnement reporté	423.076 €
70 Produits des services	7.000 €
73 Impôts et taxes	537.638 €
74 Dotations Participations	281.265 €
75 Autres produits de gestion courante	23.000 €
77 Produits exceptionnels	3.000 €

1.274.979 €

Recettes de Fonctionnement



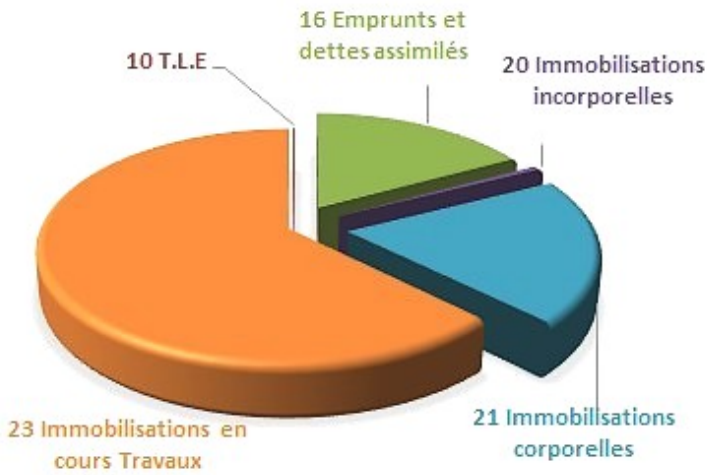
Investissement

Dépenses d'Investissement

020	Dépenses imprévues	0 €
10	T.L.E (Taxe Locale d'Équipement)	1.000 €
16	Emprunts et dettes assimilés	106.404 €
20	Immobilisations incorporelles	3.501 €
21	Immobilisations corporelles	125.400 €
23	Immobilisations en cours, Travaux	394.000 €
		630.305 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les principales dépenses d'investissement:

Chapitre 23 : Immobilisations en cours, Travaux

2313 : Réfection Toiture Mairie (1er situation) : 15.000 €

2315 : Voiries :
Goudronnage trottoirs Grande Rue et Ruelles
Abris-Bus et marquage au sol Grande Rue : 105.600 €

2318 : Achat Colombarium (photo du bas)

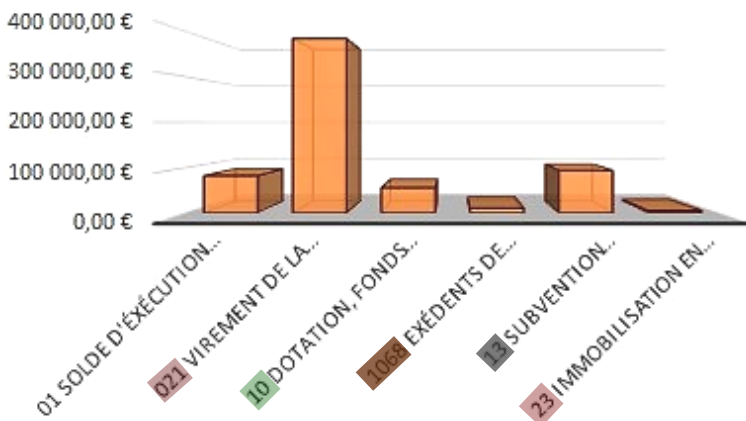
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

2111 : Achat terrain réserve foncière Ecole : 56.500 €

Recettes d'Investissement

01	Solde d'exécution de la section d'investissement	81.800 €
021	Virement de la section de Fonctionnement	384.594 €
10	Dotations, Fonds divers, Réserves	55.235 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10.234 €
13	Subventions d'investissement	93.542 €
23	Immobilisations en cours	4.900 €
		630.305 €

Recette d'investissement



L'Album de L'année



Février
Soirée choucroute
Après avoir servi tous les invités, c'est aux membres du Comité des Fêtes de se restaurer!



Mars
Après midi des retraités



Mars
Le lendemain de l'après-midi des retraités
Concours de belote : pour ne pas perdre la main!



Mars
Au banquet des anciens offert par le C.C.A.S nous retrouvons avec plaisir, depuis quelques années nos mêmes doyens.
Mme Wlodarczyk Wanda et M. Josse Paul



Juin
Ouverture d'un atelier couture



Septembre

Une randonnée pédestre de 18 km avec arrêt pique-nique à l'étang de Chandelles.



Octobre
Le traditionnel Loto qui fait toujours salle comble!

Décembre
Un spectacle de magie organisé par la toute nouvelle association des parents d'élèves « Les Récréés »



Retrouver Chaudon sur Facebook:
Les événements, les photos...
<https://www.facebook.com/28210Chaudon/>



11 avril 2015
Carnaval des Cloches

Départs 15h30
 sauf
 Nogent-le-Roi
 15h

4

4 VALLÉES
 4 THÈMES-4 DÉPARTS
 CHAUDON - LORMAYE
 COULOMBS - NOGENT LE ROI

Les Dalton
 Tintin
 Les schtroumpfs
 Asterix

Marc Thibault

C'est sous un temps mitigé que le carnaval des Cloches de Nogent le Roi s'est déroulé. Cette année le thème était « les Dessins Animés » Le groupe Chaudon avait choisi « les Schtroumpfs » Et malgré le temps, les participants toujours aussi nombreux s'en sont donnés à cœur joie.





Cette année l'école accueille 264 élèves répartis dans 11 classes sur 3 sites, Boissy et Chaudon.

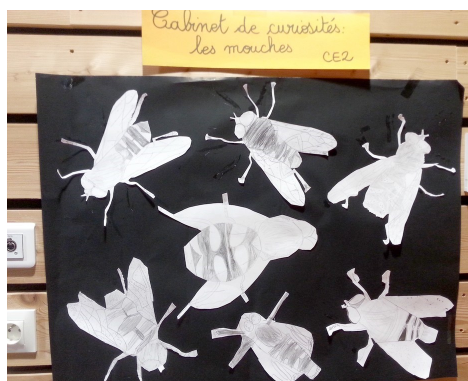
Le thème de ce début d'année scolaire était "les petites bêtes" et l'exposition des travaux des enfants a pu avoir lieu à la Salle des associations.

Cette salle accueille aussi les élèves de l'école qui y font régulièrement de la gymnastique ou de la danse.

Quelques sorties ont déjà eu lieu : randonnée de solidarité au profit du Secours Populaire, Nettoyons la nature, visite de la Serre aux papillons, d'autres sont prévues tout au long de l'année, des rencontres sportives, des "rencontres en chantant", une journée dans un centre équestre, une visite à Provins, etc.



En classe de petite section, les élèves ont découvert plusieurs artistes, dont Andy Warhol. Voici quelques oeuvres réalisées à partir de leurs portraits.



Des recettes autour des petites bêtes pour illustrer notre livre de recettes : des coccinelles (tomates cerises), des abeilles (oreillons d'abricots), des escargots (roulé au Nutella).



Les parents d'élèves ont créé une association "Les récréés de Chaudon-Boissy", et organisé des manifestations qui attirent de plus en plus de monde

et leur permettent d'aider au financement des projets de l'école.

Cette association a offert pour Noël un spectacle de magie de grande qualité à tous les enfants du regroupement.

Sofie Picard : Directrice des Ecoles



L'accueil de loisirs "Un Monde à Nous"

5 bis grande rue 28210 Chaudon Tél.02.37.82.40.78
Email : comcom4vallées.chaudon@orange.fr

Horaires du périscolaire:

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h00-9h00 / 15h45-19h00 - Le mercredi : 7h00-9h00 / 12h00-19h00
Vacances scolaires (sous réserve d'effectifs): du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur les communes du SRP (Syndicat de Regroupement Pédagogique) pour le périscolaire ainsi que les enfants de l'ensemble de la Communauté de Communes des 4 Vallées pour les vacances et le mercredi après-midi.

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 8 animateurs pour la plupart diplômés et d'une directrice.



Une sortie vélo pour découvrir Chaudon !



Repas de Noël !

Les Activités proposées en périscolaire et le mercredi :

Nous proposons pour chaque groupe d'âge un large choix d'activités diverses et variées adaptées à chaque tranche d'âge comme des activités manuelles, sportives et artistiques ainsi que des projets initiés par l'ensemble de l'équipe tels que :
jeux en tout genre, théâtre, chorale, dessin, musique, customisation, recyclage, sport...
Et bien d'autres encore !



Soirée ludique de Noël avec les parents : concours de dessins

Les vacances scolaires :

Nous proposons des thèmes ludiques et différents avec une sortie ou un intervenant par semaine.



Jeu de société avec papa maman

Patrimoine Chaudonnais des histoires pour faire tapisserie

Si les tapisseries les plus célèbres sont figuratives et relatent souvent des événements historiques, comme celles de Bayeux, d'autres ont fait le tour du monde, exposées dans les plus grands musées ou salons, uniquement pour leur beauté et le travail artistique qu'elles représentent. Parmi ces dernières, celles de Jacques Plasse et Laure (Bilou) Le Caisne, un couple d'Euréliens. Leur fils Joël Plasse, chaudonnais, détenteur de quelques oeuvres, propose aujourd'hui une exposition exceptionnelle dans le cadre des journées du patrimoine. Un véritable patrimoine propre à Chaudon...



Joël Plasse témoigne : « A l'origine, c'est ma mère qui faisait du tissage, elle en avait appris les techniques en Angleterre. Pour les transmettre ensuite à mon père... »

D'abord installé en Ardèche, puis à Houx (près de Maintenon, où figure toujours leur atelier), le couple a d'abord travaillé sur des tissus, des nappes, des services de table, des étoles, des écharpes...

Joël Plasse précise : « Ils ont tissé toute leur vie. A 90 ans, ils tissaient encore... Mon père est mort à l'âge de 102 ans. »

Les **Plasse Le Caisne** (comme on les appelle) ont commencé à se faire connaître en travaillant la soie.

D'après [Wikipedia](#) :

Jacques Plasse est né en 1901 à Paris, Bilou Le Caisne en 1911 à Oued El Alleug (Blida, Algérie). Ils ont fondé l'école de tissage du Canada à Montréal, puis les ateliers du lycée de Montgeron et du lycée Honoré-de-Balzac. Ils ont été tisserands de la Présidence de la République ainsi que de la reine d'Angleterre.

Les débuts

Au sortir de la guerre (celle de 1939-1945), ils ont reproduit sur tapisserie un dessin de **Jean Chieze**, par ailleurs célèbre en tant que graveur sur bois. Se mettant à fréquenter les milieux artistiques, les rencontres se multiplient, et les opportunités avec elles. Ils réalisent ainsi des tapisseries d'après les peintures (non figuratives) de **Jean Le Moal**. C'est lui qui leur présente le peintre **Alfred Manessier** au début des années 1950.

La rencontre essentielle, avec Alfred Manessier

Avec **Alfred Manessier** naît une complicité artistique, et une solide amitié. L'atelier **Plasse Le Caisne** qui est installé à Paris fourmille d'allées et venues des plus grands artistes des années 1950-1960. Les commandes vers l'atelier affluent de partout dans le monde. L'**hôtel de ville de Grenoble** est orné d'une tapisserie monumentale de 3,50 m x 11,25 m. L'ambassade de France à **Washington** est elle aussi « tapissée » par *L'Accueil*, d'une envergure de 2,75 m x 5,54 m.

Reconnaissance internationale

Les **expositions** se multiplient : à Paris bien sûr, dans différents musées (du Luxembourg, d'Art moderne, ...) mais aussi, dans l'ordre chronologique, à **Bâle** (Suisse, 1951), **Amsterdam** (Pays-Bas 1954 puis 1958), **Liège** (Belgique 1954), Lyon et Dijon (1956), **Salzbourg** (Autriche, 1956), **Milan** (Italie 1957), Marseille (1958), Arras (1958)... On en passe quelques-unes pour juste citer les villes les plus emblématiques : **Lausanne** (Suisse), **Birmingham**, **Londres** (Angleterre), **Tokyo** (Japon), **Ottawa** (Canada), **Munich** (Allemagne)... Sans oublier, bien sûr, **Chartres**. Et cela jusqu'aux années 1990.



La méthode

Le principe repose sur la reproduction en tapisserie d'un tableau existant. Il faut donc commencer par une maquette, la corriger en communion entre les deux artistes (le peintre et le tisserand), puis réaliser la tapisserie à l'aide des métiers à tisser, lesquels réclament de minutieux réglages initiaux, plus un travail précis et donc lent. Chaque étape représente des journées de travail, parfois davantage. « *Sur le métier, on ne voit que 10 centimètres* », précise Joël Plasse. Il faut donc avoir parfaitement visualisé dans son esprit l'oeuvre dans son ensemble avant d'avancer, tout doucement, avec le métier à tisser... L'art à l'état pur...

Lu sur [Wikipedia](#) (**atelier Plasse Le Caisne**) :

«

« Nos clients peintres n'ont jamais pu travailler avec Gobelins, Beauvais, Aubusson. Les clients de ces manufactures n'ont jamais pu travailler avec nous. Nos moyens sont différents (...) En 1945 (...)

l'Administrateur Général des Gobelins osait nous confier des cartons de tapisseries modernes que ses ateliers ne pouvaient mener à bien. Il avait compris », résumait Jacques **Plasse Le Caisne**.

Le drame de la tapisserie moderne est selon lui que « *les Cartonniers et les Lissiers n'ont aucun contact spirituel (...). Ils sont sur deux plans opposés. Rien ne les rapproche. Et souvent ils s'ignorent à jamais. Aucun lissier d'une Manufacture n'a jamais été chez un peintre en lui demandant de voir 50 toiles pour découvrir son oeuvre. Braque, Rouault, Manessier et d'autres, à qui j'ai posé la question, n'ont jamais reçu la visite de celui qui tissait* ».

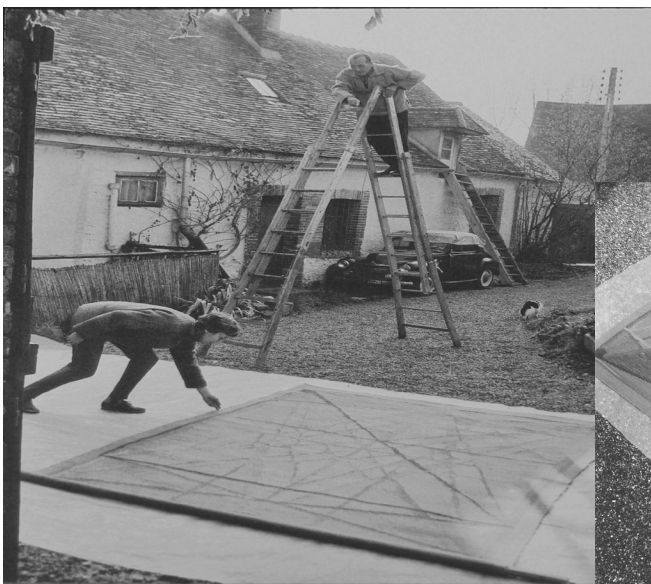
En marge des méthodes traditionnelles Jacques Plasse, « *tout au contraire d'un cartonnier qui fait un carton sec et précis* », demande au peintre qu'il va traduire « *une maquette libre au dixième, avec l'essentiel* », puis réalise lui-même un agrandissement que le peintre vient corriger : « *alors le vrai travail commence. Devant le dessin nous parlons* ». Jacques et Bilou Plasse Le Caisne déjeunent, dînent avec lui, voient des centaines de ses toiles, attendent « *quelquefois six mois ou un an avec le carton piqué sur le mur de l'atelier* », puis se mettent au travail. « *La tenture de 50 mètres s'enroule pendant 9 mois, nous travaillons à quatre, sans revoir ce que nous avons fait, et le jour terrible, crucial et fatidique arrive : nous mettons la tapisserie au mur* ».

»



L'oeuvre

Elle est composée de tapisseries monumentales, mais aussi de chasubles ou autres vêtements d'église. Les matériaux utilisés vont du fil classique à toutes sortes de tissus, selon l'inspiration. Il existe même des tapisseries composées avec des plumes. **Les Plasse Le Caisne** ont travaillé avec de nombreux artistes, mais en majorité avec **Alfred Manessier**.

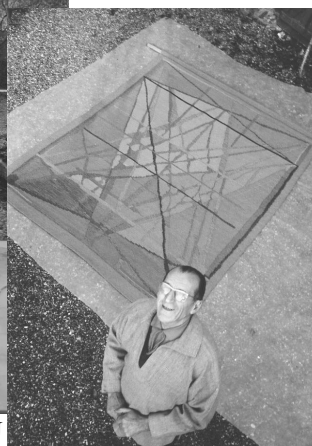


Photos : Robert DOISNEAU

De la peinture à la tapisserie : l'interprétation

Entre la peinture qui sert de modèle et la tapisserie, il ne s'agit pas de réaliser une copie parfaitement conforme.

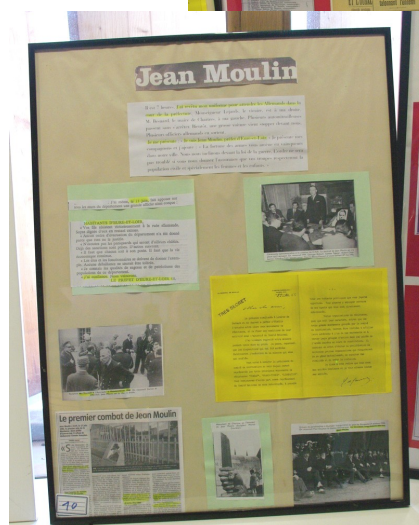
« *Il y a l'interprétation du tisserand, explique Joël Plasse. De la même manière qu'en musique classique vous avez le compositeur (ici remplacé par le peintre), puis l'interprète (le chef d'orchestre, le pianiste, le violoniste, etc.) qui va jouer la musique. Le tisserand interprète l'oeuvre du peintre. Il la respecte, avec sa touche artistique personnelle.*



Les journées du Patrimoine 2015 - suite



Après avoir exposé en 2014, à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18 une rétrospective de la grande guerre, M. Perche nous a présenté cette année, une exposition sur le thème de la seconde guerre mondiale 1939/1945, dans le cadre du soixante dixième anniversaire de la fin de la guerre. Avec nombreuses illustrations, coupure de journaux, publications, correspondances de guerre, et.



Travaux



Réfection de la toiture de la Mairie qui était en très mauvais état.



Enfouissement des réseaux sur toute la longueur de la Rue des Graviers et installation d'un nouvel éclairage public.



Création de places de stationnement Rue Saint Médard haut et bas. Et plusieurs marquages au sol, couloirs piétons et passages piétons.



L'abri bus Grande Rue a été changé et déplacé avec un marquage au sol.

Fusion de Communautés de Communes



Au mois d'août dernier, a été promulgué une nouvelle loi appelée : Loi NOTRe « Nouvelle Organisation du Territoire de la République ».

Cette loi comprend de nombreuses orientations relatives à une nouvelle organisation de nos communes et de nos syndicats de communes qui devront avoir été mises en œuvre d'ici 2021.

Parmi les éléments majeurs de cette loi « NOTRe » figure l'obligation de regrouper les communautés de communes de moins de 15 000 habitants.

Ce regroupement doit avoir lieu au 1er janvier 2017 !

12 communautés de communes sont concernées dans notre département.

Pour la partie Est de l'Eure-et-Loir, le préfet a proposé de regrouper 5 Communautés de Communes (C.C):

- la C.C des 4 Vallées (Nogent-le-Roi), 11 725 habitants
- la C.C du Val Drouette (Epernon), 11 715 habitants
- la C.C des Terrasses et Vallées (Maintenon), 13 661 habitants
- la C.C du Val de Voise (Gallardon), 7 948 habitants
- la C.C de la Beauce Alnéloise (Auneau), 14 088 habitants

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Quatre Vallées, créé en 2004 aura cessé d'exister.

Le projet de périmètre issu de la fusion des communautés de communes sera arrêté au 31 mars 2016.

Le préfet aura alors jusqu'au 15 juin 2016 pour prendre les arrêtés de périmètre, qui seront notifiés à chaque commune et communauté de Communes.

La mise en place de la nouvelle communauté de communes est prévue pour le 1er janvier 2017.

C.C	Population	Communes
EPCI	POPU	COMM
Val Drouette	11 715	5
Terrasses et Vallées	13 661	10
Val de Voise	7 948	6
4 Vallées	11 725	12
Beauce Alnéloise	14 088	24
	59 137	57



WEEK-END POUR LA PAIX 5, 6, 7, 8 MAI 2016

Depuis 2014, nous célébrons le centenaire de la première guerre mondiale et l'association des jumelages du canton de Nogent le Roi avait décidé de prolonger cette commémoration par une fête de la paix en 2016. Les récents événements ont malheureusement mis encore davantage l'accent sur la nécessité de s'engager activement avec l'espoir que nos jeunes pourront vivre en paix.

Le grand weekend de l'Ascension **du 5 au 8 mai 2016** devient ainsi un moment où nous nous devons de faire passer un message de paix. Merci de le réserver dès maintenant, car :

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS TOUS, que ce soit pour encourager, pour participer aux activités sportives et/ou culturelles et bien-sûr pour héberger nos amis allemands de Heddesheim dont une bonne centaine est attendue, dont une quarantaine de jeunes. La connaissance de la langue allemande n'est pas indispensable, beaucoup de nos amis de Heddesheim parlent français ou anglais et sinon il reste les mains ! Des volontaires pour l'accueil peuvent se manifester. (Voir contact en bas de page). Si vous travaillez le vendredi 6 mai, des solutions peuvent être trouvées pour gérer vos hôtes. Cela ne doit pas être un obstacle.

le programme prévu à ce jour

Jeudi 5 mai (Ascension) :

17h00 arrivée des cars, mot d'accueil et répartition dans les familles

Vendredi 6 mai :

Les jeunes musiciens répètent le matin et feront une excursion l'après-midi. Les peintres et autres artistes montent leurs expositions, les autres restent avec leur famille d'accueil.

18h00 – 20h30 : spectacle d'ouverture à la ferme du château + vernissage de l'exposition au château + verre de l'amitié.

Samedi 7 mai :

Matin : activités sportives au travers de tout le canton, ouvertes à TOUS ! Marche de 6, 8, 12, 13 ou 16 km au choix ; course à pied de 10 ou de 5 km ; balade en vélo de 20 km. Arrivée de tous à midi au château de Nogent le Roi pour un accueil olympien et musical par le Jazzlight, puis nous nous réunissons autour du verre de l'amitié.

Après-midi : 14h30 spectacle à Chaudon, 16h30 concert à Villiers le Morhier ; 18h00 Concert final au gymnase de Nogent le Roi, suivi par un apéritif pour tous et un buffet pour les invités avec leurs familles d'accueil.

Dimanche 8 mai :

11h00 cérémonie franco-allemande au monument au mort de Nogent le Roi, suivie par un moment officiel dans la salle des fêtes.

13h00 départ des cars.

Merci d'avance pour votre engagement dans ce « combat pour la paix » et votre réponse par retour.

Contactez Yvonne Naïdja au 06 26 07 66 13 ou yvonne.naidja@orange.fr

Nous vous rappelons que tous les travaux ou aménagements divers doivent faire l'objet d'une demande, soit de permis de construire, soit de déclaration de travaux auprès du secrétariat de Mairie.

(Les fenêtres de toit (genre velux), les clôtures, les extensions mineures... sont soumises à une déclaration préalable). Après son enregistrement, cette demande est envoyée aux services de l'ATD (Agence Technique Départementale) à Chartres, qui instruit le dossier.



Les règles d'urbanisme:

Zone : UA - UB - UC - UX

sont consultables sur le site de Chaudon (<http://www.chaudon.com>)

Rubrique: La Mairie - L'Urbanisme - le PLU

Déclarations préalables accordées en 2015

1	Mr Laugeray Marc	Surélévation de combles	14 Rue des Ecoles	23/01
2	Mme Secouet	Réalisation annexe habitation	16 Rue des Ecoles	23/01
3	Mr Challes	Extension habitation	6 Rue des Sources	12/02
4	Mr Brivady	Changement d'affectation	77 Route Nationale	25/02
5	Mr Collin	Ouverture fenêtre	14 Allée de la Forêt	12/03
6	Mr Guet	Pose velux	8 Rue Saint Médard	20/04
7	Mr Voisin	Construction abri de jardin	19 Route Nationale	23/04
8	Mme Saint Marc	Pose panneaux photovoltaïques	56 Rue des Tuileries	26/04
9	Mr Goron	Remplacement bardage	20 Rue de l'Eglise	30/04
10	Axis Conseils	Division de terrain	6 Rue des Gravieres	30/04
11	Mme Jugé	Aménagement de combles	11 Rue des Gravieres	31/07
12	Mairie de Saint Ouen	Réaménagement intérieur logement	3 Route de Boissy	03/08
13	Mr Hernoult	Pose de velux	Chemin de Tivoli	03/08
14	Mme Bonnet	Remplacement tuiles	25 Grande rue	08/09
15	Fonciers Experts	Création de 2 lots	Route Nationale	02/11
16	Mr Robert	Ouverture et modification fenêtre	Domaine de Mormoulins	17/11
17	Mr Bercher	Pose panneaux photovoltaïques	6 Impasse des Cormiers	27/11

Permis de Construire accordés en 2015

1	St. Les Paslis	Construction de 2 maisons d'habitation	Rue des Gravieres	03/04
2	Mr Lejars et Mme Dessaux	Construction maison d'habitation	Rue Saint Médard	19/05
3	Mr Caudyser	Construction d'un garage	64 Allée des Fougères	27/08



Comité des Fêtes

Calendrier des manifestations 2016

17 janvier : Assemblée générale Comité des Fêtes
23 janvier : Loto Comité d'Entraide
24 janvier : Thé dansant
27 février : Soirée Choucroute
12 mars : Après midi retraités
13 mars : Belote
02 avril : Banquet des Anciens
09 avril : Loto Comité des Fêtes
24 avril : Carnaval de Nogent le roi

30 avril : Concours de pêche
15 mai : Vide Grenier
14 juillet : Banquet populaire
04 septembre : Randonnée pédestre
17-18 septembre : Journées du Patrimoine
09 octobre : Thé dansant
15 octobre : Loto Comité des Fêtes
29 octobre : Repas Retraités
26 novembre : Repas -Téléthon

Le bureau 2016 du Comité des Fêtes reconduit



De gauche à droite:
Marie-Line Philippe
Secrétaire
Marguerite Loisel
Vice Présidente
Annick Berland
Présidente
Nicole Challes
Secrétaire adjoint
Liliane Lesieur
Trésorière

Les membres du Comité des Fêtes



Deux nouvelles Associations ont vu le jour cette année à Chaudon :



« Les Loisirs, du fil à l'aiguille ! »

Un atelier d'initiation à la couture dirigé par Martine Garaud.

Pour se perfectionner, ou tout simplement en apprendre les bases. Il est plutôt conseillé de venir avec son matériel. Tous les mercredis de 14h00 à 16h00 et de 19h30 à 21h30. Sauf vacances scolaires.



Salle des Associations,
33 Rue Saint Médard
28210 CHAUDON.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent contacter Martine Garaud au 02 37 82 35 50 - 06 25 85 68 99 ou se rendre sur place aux horaires indiqués.

Association des parents d'élèves « Les Récréés »

Présidente :
Mme Maud NézonDET

Trésorière :
Mme Julia Blanco

Secrétaire :
Mme Géraldine Lacote



Le but de l'association est d'animer la vie scolaire aux cotés du corps enseignant, et organiser diverses activités en vue de récolter des fonds pour des besoins ou projets pédagogiques.



Les manifestations en 2015 : kermesse, après midi Zumba, bourse aux jouets et matériel de puéricultrice, spectacle de Noël...

Pour 2016 : Soirée théâtre, bourse aux jouets et matériel de puéricultrice, kermesse, après midi sportive et détente...

NAISSANCES :

FERNANDES Julia	01 janvier 2015	SALTERO Diégo	03 juillet 2015
GUET Jonas	13 janvier 2015	SILVA DA CUNHA Enzo	03 juillet 2015
HABIB-ALLAH Marwan	29 janvier 2015	CADEC Soan	20 juillet 2015
CANGEMI Léna	20 février 2015	DEMUTH Charles	16 août 2015
MERIEL Elena	10 mars 2015	BONNEAU Timéo	20 septembre 2015
GEFFROY Andrew	10 avril 2015	BAKRY Philippe	22 septembre 2015
SOUAVIN Léo	13 avril 2015	PERRIN Raphaël	18 novembre 2015
SOHIER BOUST Julie	07 juin 2015	IMBERT Clémentine	09 décembre 2015
CHANDERNAGOR Julien	15 juin 2015	MARCHAND Alice	15 décembre 2015
		VITAL Joachim	26 décembre 2015

MARIAGES :

AMSELLEG Grégory & CHAMBRIN Elodie	18 juillet 2015
ADAM Guillaume & GOUAUX Jessica	31 juillet 2015
COUDRAY Eric & GONZALES Karine	01 août 2015
LIMBOURG David & AUCLAIR Sandrine	22 août 2015
WURBET ALEXANDRE & PARTOUCHE SEBBAN Carine	29 août 2015
LAMARE Vincent & GILET Emilie	26 septembre 2015

DÉCÈS :

HARAN Jacqueline veuve BIENNE	15 janvier 2015
TETON Micheline veuve AUGUSTIN	19 mars 2015
PLISSON Juliette veuve GILLARD	25 avril 2015
CAYZAC Louis	21 juin 2015
WYSZYNSKI Charles	20 août 2015
MENAULT Paulette veuve DESHAYES	23 août 2015
LACOTE Anna	09 septembre 2015
PIETTE Annie veuve JEANDEY	03 octobre 2015
LECLER Jacqueline épouse PARIS	29 octobre 2015
PARIS André	30 octobre 2015
MAKSUD Simone épouse LABATUT	09 novembre 2015
BERLAND Albert	12 décembre 2015



Retrouver Chaudon sur Facebook:
Les événements, les photos...

<https://www.facebook.com/28210Chaudon/>

Groupement d'intérêt public
MISSION LOCALE
de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e)

Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.
Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.
L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.
La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

Nous vous accueillons à la mairie de Nogent le Roi : Tous les lundis matin de 9h 00 à 12h 00

Mémento

Mairie:

Tél : 02 37 82 30 51

Fax : 02 37 82 37 24

Site: <http://www.chaudon.com>

Email : mairiechaudon@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 /12h

Mardi : 10h 30 /12h- 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 /12h

Jeudi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Permanences du Maire et des Adjoint :

M. Guet Jean-Jacques : Maire
Sur rendez-vous

M. Daubin Noël : 1er adjoint
le mardi de 10h 30 à 12h 00
le jeudi de 10h 30 à 12h 00

M. Maillard Dominique : 2^e adjoint
le vendredi de 17h 30 à 19h 00

Mme Berland Annick : 3^e adjoint
le lundi de 10h 30 à 12h 00

Mme Philippe Marie-Line : 4^e adjoint
le jeudi de 18h 00 à 19h 00

Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme Retaillaud

Tél : 02 37 82 40 78

Ecoles Primaire et Maternelle :

Directrice : Mme Picard

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

Association des Parents d'Elèves:

Présidente: Mme Nézonnet

Tél: 06 62 91 06 68

Syndicat intercommunal des Eaux :

Mairie de Nogent le Roi

Tél : 02 37 51 44 51

Secrétariat : Tél : 02 37 51 23 26

Direction de la Prévention et de

l'Action sociale :

Secrétariat – Tél : 02 37 65 82 25

Service départemental d'Aide Sociale :

Secrétariat - Tél : 02 37 65 82 00

Permanences en mairie

de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 51 42 88

Assistante sociale :

mardi et mercredi matin sur R.V

Mairie de Nogent le Roi

Sécurité sociale :

2^e et 4^e vendredi du mois sur R.V.

C.R.A.M.:

1er lundi de chaque mois de 9h à 12h

Taxis:

Taxis Carole :

Tél : 02 37 82 40 02

s.a.r.l A.B Taxi

Tél: 06 24 33 99 11

Médecins :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Dr Carré - Dr Collin - Dr Clavier :

Dr Galicher

Tél : 02 37 51 40 05

Coulombs : 23 Grande Rue

Dr Desrués - Dr De Roa - Dr Lang :

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 5 Rue des Moulins

Dr Desmichelle

Tél : 02 37 51 92 14

Villemeux-sur-Eure : 95 Grande Rue

Dr Chardot - De Voisin

Tél : 02 37 82 30 05

Dentistes :

Nogent-le-Roi :

M .Sypulska Karolina

M. Dobosz Vel

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Ribardièrre-Landais :

Mr Bonnardel Bruno

Tél : 02 37 51 21 21

Pharmacies :

Nogent-le-Roi :

Pharmacie de l'Etoile :

Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

Pharmacie des Remparts :

35. rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 46 89

Villemeux-sur-Eure :

Pharmacie Voisin

40. Grande Rue

Tél : 02 37 82 30 36

Pour le tour de garde des pharmacies : **composer le 32 37**

Infirmières:

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Brebion

Tél : 02 37 50 25 87

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laugeray - Mme Hardi

Mme Hébert- Mr Hélias –

Mme Bouchée – Mme Martin C.

Tél : 02 37 51 15 15

Faverolles :

Mme Jehan Monique

Mme Simoës Monica

29, Route Nationale

Tél : 02 37 50 16 19

Villemeux-sur-Eure :

Mme Doguet Sylvie

Tél: 06 70 10 07 68

Boullay Thierry :

Mr Auzanneau Frédéric

10 bis Rue du vieux puits

Tél: 06 60 29 07 39

Laboratoires d'analyses médicales :

Nogent-le-Roi :

M.Hainselin :

Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

SAMU:

Tél: 15

Kinésithérapeutes :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mr Lecomte - Mme Lombard

Tél : 02 37 51 14 71

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laduron Yvette

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent-le-Roi :

Mme Poulain Mme Lesourd

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Farsy - Mme Lesard

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 06 80 57 54 41

Mme Szwee Laurette: 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

Sage-Femme :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Gagosz Pascale

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 8, Rue de pont aux Juifs

Mme Romary-Félicien

Tél : 06 87 24 39 51

Ostéopathe:

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Delozières

Tél : 02 37 51 15 15

Psychotérapeute :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Symphonie

Tél : 02 37 51 18 49

Psychomotricienne :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Shoos

Tél : 02 37 51 15 15

Psychologue :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Foynard Magali

Médecin psychiatre :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mr Téboul

Tél : 02 37 51 15 15

Orthophonistes :

Chaudon :

Mme Moussard - Mme Lauwe

9, Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

Nogent-le-Roi : 46 Rue du chemin neuf

Mme Lo-Lerendu

Tél : 09 83 48 90 31 - 07 62 27 06 06

Pédicures-Podologues :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Poirier

Tél : 02 37 41 98 48

Nogent le-Roi : 2, Rue du Chemin-Neuf

M.Paillié :

Tél : 02 37 51 13 45

Coulombs : 23 Grande Rue

Melle Chuteau :

Tél : 02 37 51 15 15

Diététicienne :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Casano

Tél : 02 37 51 15 15

Vétérinaire:

Nogent-le-Roi :

M. et Mme Monot :

12 bis, Rue Maurice Glédél

Tél : 02 37 51 41 65

BRB

MRB